



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 18473

Texte de la question

M. Renaud Muselier appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur une demande formulée par des associations de résistants. L'histoire de la Résistance mériterait d'être davantage connue des élèves du secondaire pour contribuer au renforcement des liens entre les générations. En conséquence, il lui demande si des dispositions peuvent être prises afin de consacrer une journée par an dans les collèges et lycées pour l'enseignement de cette partie de l'histoire.

Texte de la réponse

L'étude de l'histoire de la Résistance s'inscrit dans les programmes d'histoire de troisième et des classes terminales des lycées. Le nouveau programme de troisième, applicable à compter de la rentrée de septembre 1999, comporte une partie intitulée « La Seconde Guerre mondiale » à laquelle doivent être consacrées cinq ou six heures. Le programme indique qu'une place particulière est faite à l'histoire de la France : analyse du régime de Vichy, « rôle de la France libre et de la Résistance ». Le programme des classes terminales de la voie générale précise, dans son commentaire, que « l'étude de la France (« drôle de guerre », défaite, régime de Vichy, Libération) permettra d'analyser les différentes formes de collaboration, le rôle de la Résistance intérieure et de la France libre ». C'est donc dans les enseignements eux-mêmes que la Résistance est étudiée : il n'est donc pas utile de prescrire une journée particulière pour étudier cette question.

Données clés

Auteur : [M. Renaud Muselier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18473

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 août 1998, page 4659

Réponse publiée le : 9 novembre 1998, page 6150